

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 1 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 31 janvier - 7 février 2024

ARIEL HENRY MULTIPLIE LES MESURE CONTRE LA BSAP Mais a-t-il les moyens de sa politique ?

Après la révocation de Jeantel Joseph, l'unanimité n'est pas faite au sein de la commission

Par Léo Joseph

À l'approche inexorablement du 7 février 2024, personne de quoi cette date sera faite. En dépit de fortes mesures prise par Ariel Henry, à l'encontre de la Brigade de sécurité des aires protégées (BSAP), notamment la révocation de Jeantel Joseph, le directeur

général de de l'Agence nationale des aires protégées (ANAP), qui contrôle cette instance, le Premier ministre de facto n'a pas les moyens de sa politique. Les décisions prises, dont l'objectif consistait à ramener la paix et la soumission parmi ces troupes, les belligérants ne se sont pas encore calmés. Loin de s'apaiser les agents

de la BSAP haussent le temps contre M. Henry. Plus grave encore, l'harmonie n'est pas au rendez-vous au sein de la commission créée pour remplacer le directeur général mis à pied.

En effet, le gouvernement garde le silence sur les difficultés qu'il a rencontré en trouvant la coopération nécessaire dans la

mise sur pied de cette structure appelée, selon la décision de Premier ministre de facto, à faire

«discours incendiaires» fomentant l'agitation dans le pays, il est nécessaire d'établir l'effectif réel

DES DEMANDES DE DÉMISSION D'ARIEL HENRY FUSENT DE TOUTES PARTS

Mise en garde d'un bain de sang de Wyclef Jean Intervention par Lettres ouverte et privée au président Biden, interview à MSNBC-TV...

Par Léo Joseph

Après un long silence ayant suivi sa candidature avortée à la présidence d'Haïti, la méga star américaine d'origine haïtienne Wyclef Jean s'est lancé dans la bataille visant à la démission du Premier ministre de facto. Cette intervention, qui s'était, depuis plusieurs semaines, intensifiée, les critiques de ce dernier semblent faire chorus avec Guy Philippe, au point d'inciter à dire que la grande majorité de ces derniers s'agglutinent autour de leurs positions anti-Henry. En tout cas, si le



Wyclef Jean

locataire de la primature crânait, face à la montée d'hostilité dirigée sur lui, le réveil du fondateur du groupe des « Fugees » de son hibernation politique doit lui donner à réfléchir.

En effet, immédiatement après son retour au pays, dans la foulée de sa libération de son emprisonnement de six ans pour trafic de drogue et blanchiment d'argent, aux États-Unis, M. Philippe s'est lancé dans une campagne anti-Henry, appelant à son renversement, par tous les moyens possibles, les adhésions n'ont cessé

Suite en page 5



Les agents de la dans les rues de Ouanaminthe et de Hinche.

l'examen approfondi de cette organisation afin de rationaliser son fonctionnement. À ce moment de grande agitation et de

de la BSAP ainsi que le nombre et la qualité des armes qu'ils détiennent. Alors que, selon les statis-

Suite en page 12

DES JUGES SE LAISSENT MANIPULER VOLONTIERS PAR LE POUVOIR

Mandat d'amener contre l'ex-sénateur Latortue : Le juge Louidor sur la sellette

Le ministre de la Défense Eroid Joseph de connivence avec lui...



L'ex-sénateur Youri Latortue



Le ministre de la Défense, Dr Eroid Joseph

Par Léo Joseph

On se plaît souvent à dénoncer, dans les médias, des juges donnant dans la corruption, sous forme de pots de vin arrachés à des citoyens se trouvant en porte à faux, par rapport à la justice. Bien que la Justice haïtienne soit vassalisée par l'Exécutif, il est extrêmement rare que les membres du gouvernement soient cités nommément dans des dossiers impliquant la manipulation de la Justice. Jusqu'à cette dernière semaine où le juge instruc-

Suite en page 2

HAPPENINGS!

With an illegitimate Ariel Henry still at the helm, Haiti faces another chaotic year

By Raymond A. Joseph

He was to hold elections in November 2021, after the



Bishop Pierre-André Dumas

assassination of the de facto President Jovenel Moïse, on July 7 of that year, in murky circumstances, including his

alleged implication in the horrible act. Now, 30 months later, he's still in power, backed by the international community, the U.S. in the lead. Exactly two weeks before February 7, when he is supposed to transfer power to a president and team elected by the people, Dr. Ariel Henry, a neurosurgeon-turned Haiti's Supreme chief, failed to organize the elections he promised for 2023. Thus, no official transfer of power is scheduled, leaving us wondering what will happen on February 7.

The illegitimate Henry, who was imposed on the Haitian people, on July 20, 2021 through a tweet by the CORE Group, that syndicate of

Continued on page 7

DES JUGES SE LAISSENT MANIPULER VOLONTIERS PAR LE POUVOIR

Mandat d'amener contre l'ex-sénateur Latortue : Le juge Louidor sur la sellette

Le ministre de la Défense Eroid Joseph de connivence avec lui...

Suite de la page 1

teur Louisma Louidon a lancé un mandat d'amener à l'encontre de l'ex-sénateur Youri Latortue.

Ce magistrat, qui se fait décerner l'épithète de dévoyé, en raison de la manière dont il a traité le dossier, ayant émis un mandat d'amener contre l'ex-parlementaire, qui a été exécuté en date du vendredi 19 janvier, le jour même où devait comparaître M. Latortue, mais que ce dernier avait boudé.

Voici les faits de cette colportés dans les réseaux sociaux. Le juge instructeur a cru opportun de lier M. Latortue à un dossier impliquant deux membres de son parti politique, Ayiti Ann Aksyon (AAA), Junion Barthélemy, alias Aboulò, et Addyn Gaston, surnommé Addy. Ces derniers ont été arrêtés, le 14 mai de l'année dernière, dans une boîte de nuit, aux Gonaïves, alors qu'ils avaient une arme à feu en leur possession, propriété de la compagnie de sécurité de l'ancien parlementaire. MM. Barthélemy et Gaston sont accusés d'avoir participé à l'incendie du palais de justice des Gonaïves.

Le ministre Éroid Joseph pris la main dans le sac de manipuler la Justice

Dans cette affaire, on ne sait qui a entraîné qui cette à exécuter cette sale besogne, puisque le ministre de la Défense et le juge Louisma Louidor tirent leurs marrons du feu. Car les deux hommes sont sur jets à une fin de règne, dont l'échéance arrive à grands pas. Le terme de ce dernier prend fin dans quelques heures; tandis que le régime d'Ariel Henry touche à sa fin, dans pratiquement moins de deux semaines. Cela a entraîné le passage d'un accord entre le pouvoir et ce juge, au détriment de l'ex-sénateur.

Dans ce cas, il y a urgence, nécessité d'aller vite en besogne, pour que le marché conclu se concrétise, à la satisfaction des parties contractantes, avant le 7 février, les tenants du pouvoir de facto voulant libérer le terrain de plus d'opposants possibles, ne sachant pas vraiment de quoi le 7 février sera fait.

En effet, une fois qu'il a été décidé de se débarrasser politiquement de Youri Latortue, les décisionnaires politiques, se trouvant dans une course contre la montre, en raison de l'échéance

du 7 février, n'hésitent pas à violer la Constitution et les lois du pays. Dans ce cas, à l'instigation du ministre de la Défense, lui-même obéissant aux ordres d'Ariel Henry, le juge instructeur Louisma Louidor s'est empressé de violer les protocoles légaux, dans la gestion du dossier Latortue. Aussi a-t-il émis une ordonnance d'arrestation de l'ancien sénateur et président de l'Assemblée nationale, au lieu de traiter le dossier selon les prescrits du Code d'instruction criminelle (CIC). Il est nécessaire de rappeler Me Louidor à l'ordre pour avoir foulé aux pieds la loi régissant l'émission de mandats. Un tel agissement constitue une violation grave du droit, en sus d'être une contravention à l'encontre de l'ex-sénateur.

Il est donc important aussi de rappeler à ce juge que, par son comportement, agissant de connivence avec le ministre de la Défense, se faisant subalterne du pouvoir, dans l'accomplissement de sa tâche, il s'est laissé entraîner dans la corruption, devenant partenaire des membres de l'Exécutif couvrant d'immunité des juges dévoyés.

Le juge Louisma Louidor en violation des procédures

Le juge Louisma Louidor est en pleine violation des procédures. Si certains font semblant d'ignorer, ou ignorent carrément ce fait, une interview téléphonique avec l'avocat de l'ex-sénateur, permet d'éclairer la lanterne à tous.

En effet, Me Guy J. Latortue, cousin de ce dernier, expose les faits tels qu'ils se sont produits. Selon lui, il se prononce au nom du principe de la prépondérance du droit. Il dit souhaiter « que mon intervention puisse contribuer à l'avancement du droit, et à l'émergence d'une société fondée sur le respect de la loi ».

Dans un texte publié la semaine dernière il a exprimé sa déception face aux prises de position de certains de ses confrères tombés dans dans le panneau, par rapport au « populisme juridique », reprenant « une expression récemment employée par mon estimable Confrère, Me Osner Fevry ».

Voici comment Me Latortue exprime les faits dans son précédent article. « Dans l'après-midi du mardi seize janvier écoulé, la Secrétaire du Cabinet LATORTUE m'a remis deux (2) mandats de comparution décernés par le Juge Louisma Louidor dont l'un est notifié au Sénateur Youri

Latortue et l'autre à Vladimir Patrick Bourdeau. Ces deux personnes, Youri Latortue et Vladimir Patrick Bourdeau, sont invitées à la Chambre d'Instruction aux fins d'audition à titre de renseignement le vendredi dix-neuf Janvier écoulé.

« Résidant tous les deux à Port-au-Prince et étant matériellement empêchés, ils ont adressé, le vendredi dix-neuf (19) Janvier, une correspondance au Juge Instructeur lui demandant de procéder par commission rogatoire, selon les dispositions de loi régissant la matière (art 70 CIC). Il lui a été demandé de désigner un autre Juge d'Instruction de la juridiction du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince. Cette demande n'est pas contraire à la loi. Dans le cas d'acquiescement ou du rejet de cette demande, le Magistrat est tenu de se prononcer par une ordonnance. Celle-ci devrait être notifiée aux personnes citées à comparaître, en vertu de la règle de droit " non significare non esse ". En outre, au Cabinet d'Instruction, la procédure est écrite et non contradictoire. Toutefois, le Magistrat instructeur en charge du dossier est obligé de soumettre la demande de commission rogatoire au Commissaire du Gouvernement en qualité de chef de la poursuite pénale. C'est une formalité essentielle à la régularité de la procédure ».

Plus loin, dans le même texte, l'avocat de Youri Latortue a jugé l'acte du juge instructeur en ces termes : « Il est de principe que le Juge d'Instruction n'est tenu de poser aucun acte d'Instruction sans avoir préalablement communiqué le dossier au Commissaire du Gouvernement. Loin de procéder selon le vœu de la loi, il a délibérément décerné ses fameux mandats d'amener " aux mépris des articles 67 et 68 du Code d'Instruction Criminelle. Selon les dispositions de l'article 67 précité, Toute personne citée pour être entendue en témoignage sera tenue de comparaître et de satisfaire à la citation ; sinon elle pourra être contrainte par le juge d'instruction qui, à cet effet, sur les conclusions du commissaire du Gouvernement, sans autre formalité ni délai et sans appel, prononcera une amende qui n'excèdera pas quarante gourdes. La personne sera contrainte par la force publique à venir donner son témoignage ».

Manipulés par le pouvoir,

des magistrats rendent la justice sélective

En clair, manipulé par le pouvoir, le juge Louidor se fait donner des ordres par les membres du gouvernement d'Ariel Henry, se laissant dicter ceux qu'il doit traîner en justice. Il y a trop de cas de personnes sur qui pèsent des accusations de crimes graves, qui courent encore, sans qu'elles soient inquiétées par aucun juge d'instruction. On en veut pour preuve les chefs de gangs armés, très connus, qui font la pluie et le beau temps, tant à Port-au-Prince que dans les villes de provinces. Selon toute vraisemblance, aucun magistrat instructeur n'a reçu l'ordre de décerner de mandats, de comparution ou d'amener, à l'encontre de ces personnes.

Mais, plus grave encore, la famille et les amis de Me Montferrier Dorval, le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, attendent encore que justice leur soit rendue. Bien que l'ex-première dame, Martine Moïse, ait été citée à comparaître au bureau d'un juge d'instruction, en relation avec ce crime, son défunt mari président s'était opposé à cet ordre. Après la mort de ce Jovenel Moïse, le prédécesseur d'Ariel Henry, nommé par les Américains et le CORE Group, ainsi que l'ONU, pour assumer la double fonction de Premier ministre et de président de la République, ignore souverainement la commission de ce délit.

Pas moins de dix hommes et de femmes ont été tués, sous la présidence de Jovenel Moïse, sans rendre compte de leurs crimes, restés impunis. Sous le régime du neurochirurgien, tous ces assassins et leurs complices continuent à bénéficier de l'impunité. De toute évidence, c'est l'Exécutif qui passe les ordres aux juges, par rapport à ceux qui doivent être poursuivis en justice.

Certes, le juge instructeur Louisma Louidor a suscité un gros scandale juridique. En clair, dans la gestion du dossier Youri Latortue, il fait partie des magistrats dévoyés.

Par ailleurs, à l'approche du 7 février, il est opportun d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le besoin de rendre justice à toutes les victimes des régimes PHTKistes et à leurs familles.

L.J.

Affaire Youri LATORTUE : Scandale judiciaire aux Gonaïves.

Depuis environ une semaine,

l'affaire Youri Latortue, ancien Sénateur de la République, a provoqué des remous. En Haïti comme dans la diaspora haïtienne, tout le monde en parle. En clair, l'opinion publique est mise en branle sur la problématique.

En ma qualité de professionnel du droit, j'ai choisi délibérément d'intervenir dans les débats au nom du principe de la primauté du droit. Je souhaite que mon intervention puisse contribuer à l'avancement du droit, et à l'émergence d'une société fondée sur le respect de la loi. La loi est une pour tous, dit le vieil adage. Ce principe universel est consacré par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

À lire les commentaires publiés sur les réseaux sociaux, et notamment sur le Forum de mon Barreau, je suis tombé des nues. Je suis navré de constater que certains de mes confrères sont tombés dans le piège du populisme juridique, pour reprendre une expression récemment employée par mon estimable Confrère, Me Osner Fevry.

En effet, de quoi est-il question ?

Pour la compréhension de l'opinion publique, la restitution des faits dans un ordre chronologique s'avère nécessaire.

Dans l'après-midi du mardi seize janvier écoulé, la Secrétaire du Cabinet LATORTUE m'a remis deux (2) mandats de comparution décernés par le Juge Louisma Louidor dont l'un est notifié au Sénateur Youri Latortue et l'autre à Vladimir Patrick Bourdeau. Ces deux personnes, Youri Latortue et Vladimir Patrick Bourdeau, sont invitées à la Chambre d'Instruction aux fins d'audition à titre de renseignement le vendredi dix-neuf Janvier écoulé.

Résidant tous les deux à Port-au-Prince et étant matériellement empêchés, ils ont adressé, le vendredi dix-neuf (19) Janvier, une correspondance au Juge Instructeur lui demandant de procéder par commission rogatoire, selon les dispositions de loi régissant la matière (art 70 CIC). Il lui a été demandé de désigner un autre Juge d'Instruction de la juridiction du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince. Cette demande n'est pas contraire à la loi. Dans le cas d'acquiescement ou du rejet de cette demande, le Magistrat est tenu de se pronon-

Suite en page 4

SUR LA ROUTE DU CINÉMA

Andragogie et neuroplasticité avancée en Relations internationales directes

Par Dan Albertini

Entre (), la critique retient parfois le grief de ruptures brutales dans la formulation de la logique, l'épave dans la conclusion d'une pensée. En effet, je vibre avec toutes mes mémoires sensorielles et le droit d'interrompre. Ce qui me permet généralement de prendre mes libertés poétiques dans la logique, laquelle tyrannise figée sans avouer le souffle, la reprise du souffle de l'oralité. Le droit de fermeture de la charpente sans transition; rupture dans la syntaxe de la phrase: anacoluthie. C'est le cliché qui écrase l'image, clin d'œil : une autre scène, sur la route du cinéma. En outre, sur le dies c'est la mèse ma liaison pour intercaler tel dans l'encodage révélateur, fermons-les ().

Tout va donc se dérouler autour «d'enjeux sociopolitiques et pouvoir du rêve sur le social»: le cas de Cuba. Ce laps du dies est l'élément d'observation appliquée du 17^e.

Dixit Juliane Smith rencontrée au IISS à Genève: l'Amérique ne peut pas supporter cette guerre, le Congrès n'autorisera pas les fonds pour la faire. C'était en Géorgie.

Le cinéma à l'époque de la propagande allemande comme de celle américaine en guerre réelle avec Berlin, mais en même temps en guerre idéologique avec l'URSS pour question de philosophie, a démontré le fait de la motion accélérée comme celle de l'image sur le mental de l'humain. Entre-temps, l'auteur ne perd pas le temps de dévoiler le plafond de la dette américaine élevée en communisme qui a favorisé par Obama, les multinationales, sans provision, d'où la dette communiste de l'Amérique du déni. La matrice slrdc de l'Observatoire du dies me permet ici la transhumance, exutoire utilitaire pour ne pas sédentariser le XIV^e Apôtre.

Le temps n'appartient à personne, surtout pas au fainéant, d'une part. D'autre part, le temps n'appartient pas à personne, mais

à celui qui regarde à travers les jumelles de l'avenir. Edgard Gousse se part tôt d'essais scientifiques. Nous y voilà, une nouvelle fenêtre que tout le monde attendait s'ouvre. Dr Henry Kissinger (de Nixon adepte de Bb Rebozzo) meurt centenaire, toute sa tranquillité dans toute son impunité, laissant l'Amérique anti Castro dans la détresse d'une défense mal assurée quand Netanyahu se déclare 'Israël en guerre, non pas en opération spéciale'. Il commet carrément un crime de guerre au moins en bombardant des civils innocents à Gaza, même cadre des déclamations du TPI contre Vladimir Poutine. Castro le XIV^e Apôtre d'après E Gousse le XVII^e pour l'Observatoire (dies), est un livre rouvert en toute autorité sur les sévices américains de Kissinger considéré comme le génie. Du mal, je rajoute.

Ce n'est plus une nouvelle bible de Jérusalem réécrite par Trump pour se servir lui-même, ce sont des tomes d'ouvrage, et je crois, le 7^e la concordance sur Fidel Castro, dans l'admiration d'enfants maximos de cette patrie intime du XVII^e Apôtre.

La petite pierre qui frappe la statue-spectacle?

Que lire de Fidel Castro en Henry Kissinger qui joua la carte 'préjugée' de l'Amérique ségrégationniste post esclavagiste coupable mutée raciste par adaptation naturelle pour tromper, évoquant sa petite personne d'origine qui a (malgré tout s'est vu nulle avec l'assassinat de Yitzhak Rabin par ses pairs même si B Netanyahu joue au poker avec son s'en va en guerre) échoué de ce fait même s'il a hasardeusement atteint le degré ultime dans les RI de cet État qui a volontairement oublié le nazi devenu néo nazi par amendement numéral, pour figer en responsable le bloc de l'Est et l'URSS (comme la maladie moderne des républicains en sessions des primaires, braqués sur la Chine réussissant) coupable de ses phobies, de sa paranoïa, de son échec qui fut à venir par l'économie-Avon? Même le sénateur J Manchin retouche l'ancien

sénateur Biden fait président pour le disculper. Ainsi, Kissinger dans son mal anticommuniste par le Chili, est une attaque qui vient de loin sur la famille Gossens d'où venait le président Salvador Guillermo Allende Gossens (de sa mère belge-basque). Kissinger s'empare donc de ces faiblesses américaines pour s'asseoir du haut des RI, avec la menace nucléaire voulue exclusive, mais déçue. Trump passe tout cela en dérision.

Sa faillite est donc Castro Fidel parti dans la dignité, renaît aujourd'hui XIV^e Apôtre.

Je considère indépendamment l'important ouvrage d'Edgard Gousse dans sa forme arivée (présentation publique) sur le marché des influences par la conférence initiée de l'ambassadeur Guy Lamothe à la Casa América en Espagne, invitant aussi la notion de la *Historia de Cuba de Consuelo Naranjo Oro vio (Madrid) del Instituto de Historica de Madrid, dan son livre sur Cuba et les considérations haïtiennes depuis 1492 à 1804 jusqu'à nos jours, à Madrid le 6 décembre dernier, une réinitialisation. Ce n'est pas l'Espagne purement défaite qui a péché au passé colonialiste et dans la modernité du droit contre Puigdemont quand Pelosi va provoquer la Chine par arrogance, les É.-U. ne doivent se dire de justice, de la loi ni du droit si Donald J Trump n'est pas incarcéré (avec ce lot d'accusations), si le sujet n'est pas saisi dans son patrimoine, si le coupable avéré qui s'avertit récidiviste n'est pas interdit de participation dans les états agresseurs. Pas une seule condamnation encore (sauf à Georgia la récente décision de cour suprême depuis la préparation de l'article) quand les autres hâtives. ONU OTAN, le silence.*

Tous les incarcérés par eux observent la liberté de la récidive.

Guy Debord évoqué in Métaspora de Des Rosiers, écrit dans La Société du Spectacle: «le spectacle n'est pas un ensemble d'images, mais un rapport social entre des personnes, médiatisé par des

images». En fait, ceci veut dire d'une part, se donner en spectacle, mais parmi ses pairs. Mais, d'autre part, que le Cubain par exemple, ou tout autre, pour l'Américain, était l'artifice de décor placé sur scène pour diversifier. Ce qui remonte à l'esprit colonialiste esclavagiste américain où l'esclave était un bien meuble considéré à même le Code noir. Le colon s'est fait dépasser en rehumanisant l'esclave par défaut quand son fils n'a pas le standard. Néanmoins, le déshumanisé regagnait les standards, dépassait le dominant au point de se rendre indispensable. Cuba par Fidel, dans la loupe de Gousse est l'incarnation de cette vieille théorie criminelle aujourd'hui, en devenant dans et de l'histoire, des références. L'image dominatrice de l'Amérique est hélas D.J. Trump et conséquences...

Les enfants de Kissinger par Netanyahu associé du Trump-maga ont perdu l'autorité de convocation dans l'aréopage où le droit compte. Comme la camorra en Italie qui assassinait les siens, la mafia en organisation criminelle, le cartel calabrais. Quand il s'agissait pourtant de faire la guerre, l'Italie a perdu quand elle se faisait vaillante sur les peuples africains désarmés, pour se croire 'grand'. La colonisation où la soumission était une forme d'adoration au préalable qui a gardé prier sans veiller. Des citoyens élus au congrès, au sénat, à la présidence, trompent ouvertement leurs mandants en leur imposant le fardeau de la dette sans jamais livrer. Qui de sensé va payer à Israël aujourd'hui pour l'intelligence artificielle de seconde main américaine, mais qui laisse passer étourdiment la pépite du Hamas. Paranoïa, faux produit installé à la frontière sud.

En guise de postface : «l'Amendement Platt imposé à l'île dès le début de 1901», malgré l'indépendance arrachée en 1898. Intérêts stricts américains qui se revoient pour la WWII, comme en Haïti depuis les débuts de la WWI par l'invasion sauvage de peur des Allemands. Intérêts particuliers que probablement Edgard Gousse va vivre à l'époque de Claudy Crann maire de Jacmel en confrontation directe avec Jean-Bertrand Aristide (président rapatrié) à un prix dévastateur pour la République née de la Ravine-à-couleuvre, face aux amis de Bill J Clinton, président des É.-U.

Il parle évidemment des peurs de l'Église catholique dans les courants de Batista aussi.

Le monologue intérieur en dialogue métasporien intime dans la pensée cubaine ou une transformation en PNL d'après les forges de l'auteur. Un renforcement de la confiance cubaine élargie qui trouvera le carburant de la constance attaquée par le Yankee. Les ondes cérébrales d'un Cubain en état de vigilance et d'éveil pourraient atteindre un nouveau pic d'autant plus que l'ennemi d'en face recule en accéléré, ce qui apporterait un flux synthétique et conditionnel comme surplus.

Comment mesurer

Il y a de cela presque quinze ans que j'ai visité le Chiapas MX avec une délégation de journalistes correspondants basés en Suisse. On sortait de la période 'zapatista' pour entrer dans l'ère de la connectivité avec la Chine. El Tren de Chiapas y a vu le jour récemment avec Lopez Obrador. Gageons que Matthews le journaliste cité dans le livre d'Edgard Gousse aurait raconté l'histoire autrement, pour cet état chiapanèque.



HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

INSERTION REQUISE

Les COQ, une famille de Robe, martyre en Haïti

Par Tholorme Vital

Feu le Notaire Joseph François Max COQ, de la résidence des Gonaïves, a fait don à la communauté juridique de cinq grands avocats, hors du commun, par leur éloquence, leur savoir-faire, leur compétence. Ils se sont taillés une place honorifique dans le monde de la basoche, tant à Port-au-Prince, aux Gonaïves, ainsi que dans bien d'autres juridictions du pays. Qui, faisant partie du monde juridique ou du secteur des affaires en Haïti, n'a pas entendu parler des COQ parmi les avocats les plus compétents et les plus honnêtes ?

Malheureusement, cette famille de juristes chevronnés s'est décimée dans l'espace de 30 ans et les deux juristes restants au sein de cette famille, malgré leur grande carrière se trouvent heurtés à des difficultés, face aux persécutions de toutes sortes dont ils sont l'objet.

Nous allons essayer de résumer l'histoire de cette famille haïtienne qui pourrait être considérée

comme les Kennedy aux Etats-Unis, par rapport aux divers malheurs qui se sont abattus sur elle. Me. Knox COQ, le fondateur du Cabinet COQ en 1987, n'a survécu que sept ans après l'ouverture de ce Cabinet d'avocats, qui allait devenir l'une des références juridiques dans le domaine du droit foncier et du droit pénal en Haïti. Car, à la fin du mois de décembre de l'année 1994, à la faveur des troubles socio-politiques ayant marqué cette période, il allait subir une attaque armée au sein même de son cabinet à la Rue des Miracles, à Port-au-Prince, en plein jour. Quelques jours après il a rendu l'âme le 31 décembre 1994, à l'âge de 32 ans et 9 mois. Sa sœur Hulda COQ, qui fut l'un des plus jeunes Commissaires du Gouvernement, ayant marqué la juridiction des Gonaïves, avait pris la relève. Malheureusement, moins de deux ans après, elle a été assassinée au volant de sa voiture sur la cour de sa résidence, à Delmas 33, tandis qu'elle revenait du cabinet, le 9 septembre 1996. Elle était âgée de 33 ans et 2 mois.

Malgré tout, les deux jeunes frères, Gama COQ et Edwin F. COQ, ont décidé de prendre la relève, mais les malheurs n'ont pas cessé de s'abattre sur cette famille de juristes chevronnés, admirés de plus d'un et gagnant la sympathie du monde de la basoche. Pourtant, Gama COQ allait se faire kidnapper en juillet 2005. Il a été fortement battu et traumatisé, avant d'être libéré contre rançon. Il ne s'est jamais totalement relevé de ce choc et quatre ans après, il a rendu l'âme le 13 juin 2008, à l'âge de 42 ans. Donc, le plus jeune frère Me. Edwin F. COQ, ayant une triple formation en droit, en philosophie et en théologie, assume les reines du Cabinet qu'il fait fonctionner seul, avec d'autres collaborateurs, à cause de la mort prématurée de ses prédécesseurs. Il est un orateur hors pair avec une voix percutante, un procédurier retord, un prédicateur de l'Évangile apprécié dans le milieu évangélique tant en Haïti qu'à l'étranger.

Parallèlement la sœur restante, ayant aussi étudié le droit, Me.

Windelle COQ, a opté pour la Magistrature. Elle a été d'abord Juge à la Cour d'appel des Gonaïves, ensuite Substitut Commis saire du Gouvernement près de la Cour d'Appel de Port-au-Prince, puis Juge à la Cour d'Appel de Port-au-Prince, et enfin Juge à la Cour de cassation de la République, vice-présidente du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CS PJ) et présidente a.i. du CSPJ et de la Cour de cassation. Le témoignage de cette seule femme Juge à la Cour de cassation de la République à l'époque, son intégrité et sa compétence font d'elle une perle rare dans la Magistrature haïtienne.

Suite à l'assassinat crapuleux du Président Jovenel Moïse, elle a fait l'objet de mandat d'amener, d'avis de recherches. Sa maison a été perquisitionnée et, depuis, elle se trouve à couvert. Elle a été traitée comme un vulgaire personnage, sans aucune considération des privilèges que lui confère son statut de Magistrat à la plus haute instance du pays.

Son frère, Me. Edwin F. COQ, qui tentait de le défendre, a connu également des moments extrêmement difficiles. Sa résidence secondaire a été perquisitionnée en quatre reprises par la

Police, alors que son statut d'avocat fait de son domicile le prolongement de son cabinet, qui est inviolable. Toutefois, la Police n'a eu aucun égard pour les dispositions du décret du 4 avril 1979 réglementant la profession d'avocats.

Présentement, certains médias en ligne continuent encore de dénigrer Me. Edwin F. COQ et de le diaboliser, pour avoir osé assurer la défense de sa sœur, accusée à tort dans l'assassinat du Président Jovenel Moïse.

La liberté d'expression a ses limites. Il revient à la Justice et à la Justice seule, de faire la lumière autour de l'assassinat du Président Jovenel Moïse. Il y a deux enquêtes en cours, l'une en Haïti et l'autre en Floride. Ceux qui ont perpétré ce crime horrible auront certainement à répondre de leurs méfaits par devant la Justice. Ce pendant, en attendant la conclusion de l'enquête judiciaire, aucun média en ligne ou média traditionnel ne peut se substituer à la Justice, pour indexer d'honnêtes et de paisibles citoyens qui font partie des réserves de la nation, pour les porter à laisser le pays. Ces pratiques doivent suspendre. T.V.

DES JUGES SE LAISSENT MANIPULER VOLONTIERS PAR LE POUVOIR

Mandat d'amener contre l'ex-sénateur Latortue : Le juge Louidor sur la sellette

Le ministre de la Défense Eroid Joseph de connivence avec lui...

Suite de la page 2

cer par une ordonnance. Celle-ci devrait être notifiée aux personnes citées à comparaître, en vertu de la règle de droit « non significare non esse ». En outre, au Cabinet d'Instruction, la procédure est écrite et non contradictoire. Toutefois, le Magistrat instructeur en charge du dossier est obligé de sou-

mettre la demande de commission rogatoire au Commissaire du Gouvernement en qualité de chef de la poursuite pénale. C'est une formalité essentielle à la régularité de la procédure.

Il est de principe que le Juge d'Instruction n'est tenu de poser aucun acte d'Instruction sans avoir préalablement communiqué le dossier au Commissaire du

Gouvernement. Loin de procéder selon le vœu de la loi, il a délibérément décerné ses « fameux mandats d'amener » aux mépris des articles 67 et 68 du Code d'Instruction Criminelle. Selon les dispositions de l'article 67 précité, «Toute personne citée pour être entendue en témoignage sera tenue de comparaître et de satisfaire à la citation ; sinon

elle pourra être contrainte par le juge d'instruction qui, à cet effet, sur les conclusions du commissaire du Gouvernement, sans autre formalité ni délai et sans appel, prononcera une amende qui n'excèdera pas quarante gourdes. La personne sera contrainte par la force publique à venir donner son témoignage. »

Il est à souligner que Youri

LATORTUE et Vladimir Patrick Bourdeau ont été invités à comparaître au Cabinet du juge instructeur à titre de « renseignement » et non comme « témoin » à proprement parler. Deux considérations sont nécessaires pour la compréhension de(...)

Me Guy J. LATORTUE
Pr Kalbas-Info24

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm



Frantz
Photo & Video Studio
PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BETWEEN UNION & PALMISTO)
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communion, Headshots, Enlargements (without negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

DES DEMANDES DE DÉMISSION D'ARIEL HENRY FUSENT DE TOUTES PARTS

Mise en garde d'un bain de sang de Wyclef Jean

Intervention par Lettres ouverte et privée au président Biden, interview à MSNBC-TV...

Suite de la page 1

de s'afficher, sous toutes les formes. Mais c'est celle de Wyclef Jean qui a fait le plus d'impact se prononçant dans plusieurs domaines. Donc touchant une multitude de secteurs.

D'abord, l'artiste a adressé une Lettre ouverte, en anglais, créole et français, au président américain, Joe Biden, et une autre, personnelle, à ce dernier, dont copie est envoyée séparément à la vice-présidente Kamala Harris, et au secrétaire d'État Antony J. Blinken.

Dans ce document, M. Jean rappelle aux trois membres de l'Exécutif américain que : (« le CORE group ») « a nommé le Dr Ariel Henry Premier ministre d'Haïti, avec pour mandat d'organiser des élections libres et démocratiques en novembre de cette même année, pour choisir un président légi-

time et une équipe, suite à l'horrible assassinat du président Jovenel Moïse.

« Mais il a passé outre à ce mot d'ordre. Et depuis lors, il s'est comporté en chef suprême, exerçant également le rôle de président de la République, sans aucun parlement. En conséquence, perdant tout espoir, les jeunes se sont tournés vers la culture des gangs comme seul moyen d'échapper à la misère. Ces derniers ont proliféré dans tout le pays, allant jusqu'à contrôler plus de 80 % de la capitale ».

Faisant référence aux assassinats, et perpétrés avec impunité, sur les citoyens sans défense par les gangs armés, ainsi qu'aux kidnappings, il écrit ceci : « Pour arrêter le bain de sang se donnant libre cours, j'adresse cette lettre ouverte à vous, président Joseph Biden, vice-présidente Kamala Harris et secrétaire d'État Antony Blinken ».

Cette Lettre confidentielle, qu'il signe « Wyclef Jean, citoyen concerné », se conclut par ces deux paragraphes :

« En tant que membre de la diaspora, mon rêve consiste à investir dans mon pays et à encourager mes pairs qui possèdent d'énormes richesses à faire de même. Nous voulons créer des emplois pour les masses. À cette fin je dis toujours qu'il faut rapatrier une part du rêve américain, mais je suis attristé à l'idée de pouvoir investir partout ailleurs, sauf dans mon propre pays !

« Enfin, j'avais même cru que le Dr Henry aurait tenu sa promesse, dans le cadre de l'Accord du 21 décembre 2022, et que les élections tant attendues se tiendraient en 2023, pour que puisse s'effectuer un transfert de pouvoir à un président élu avec une équipe gouvernementale choisie par le peuple ».

Ni légitimité, ni circonscription électorale, ni parlement

Enfonçant le clou dans la plaie contre Ariel Henry, dans cette lettre, Wyclef agite un argument soulevé à maintes reprises par des diplomates. Aussi a-t-il déclaré : « Le Premier ministre Ariel Henry, qui n'avait ni légitimité ni circonscription électorale, a pris ses fonctions et a depuis gouverné unilatéralement en tant que chef suprême, sans parlement ni autres instances, autres représentants élus pour servir de contre-poids. Malheureusement, son administration n'a accordé qu'une reconnaissance symbolique aux initiatives démocratiques visant à assurer une transition vers une démocratie consensuelle et solide ».

Dans le cadre de ses démarches anti-Ariel Henry, il a profité de son interview à la chaîne de télévision américaine MSNBC au cours de laquelle il s'est attardé longuement sur la violence infligée sur le peuple haïtien, toutes couches sociales confondues. Il a beaucoup insisté sur les victimes, dont, dit-il, la majorité sont les

jeunes. Les larmes coulant à profusion, il n'a cessé de crier « du sang coulera à flots dans ce pays si Ariel Henry refuse de quitter le pouvoir ».

Dernière composition sur Haïti

Intervenant par le biais de ce qu'il fait mieux, il a composé sa dernière chanson sur Haïti intitulée « Kreyòl pale, kreyòl konprann ». Le parolier a truffé cette interprétation d'expressions typiquement créoles, une manière savante de cacher les messages qui s'en dégagent. Dans le vernaculaire haïtien, on dira que le parolier de Wyclef est un expert en « daki ». Après chaque couplet, le chanteur fait suivre le refrain « Kreyòl pale, kreyòl konprann ».

Pour l'instant, seul l'artiste connaît la signification des paroles exprimées dans les couplets. Aucun doute, ce secret ne restera pas longtemps caché aux fanatiques. Une fois ce mystère dévoilé, c'est alors qu'on saura si Wyclef Jean aura livré un autre hit. En attendant, l'artiste souhaite multiplier le nombre de ses suiveurs dans le monde des jeunes Haïtiens.

Il n'a pas raté l'occasion de signaler l'échec lamentable du neurochirurgien à l'équipe de la Mission-Blanche. Aussi fait-il remarquer : « Les ramifications de cet échec sont profondes. Les jeunes, privés d'espoir et d'opportunités, se sont de plus en plus tournés vers les gangs. Ce qui a permis à ces entités d'acquiescer un contrôle alarmant sur de vastes zones, 80 % du territoire de la capita-

le étant aujourd'hui contrôlé par des gangs. Selon les rapports de l'ONU, en 2023, près de 4 000 personnes ont perdu la vie à cause de la violence des gangs, et environ 200 000 ont été tuées, et environ 200 000 personnes ont été déplacées ».

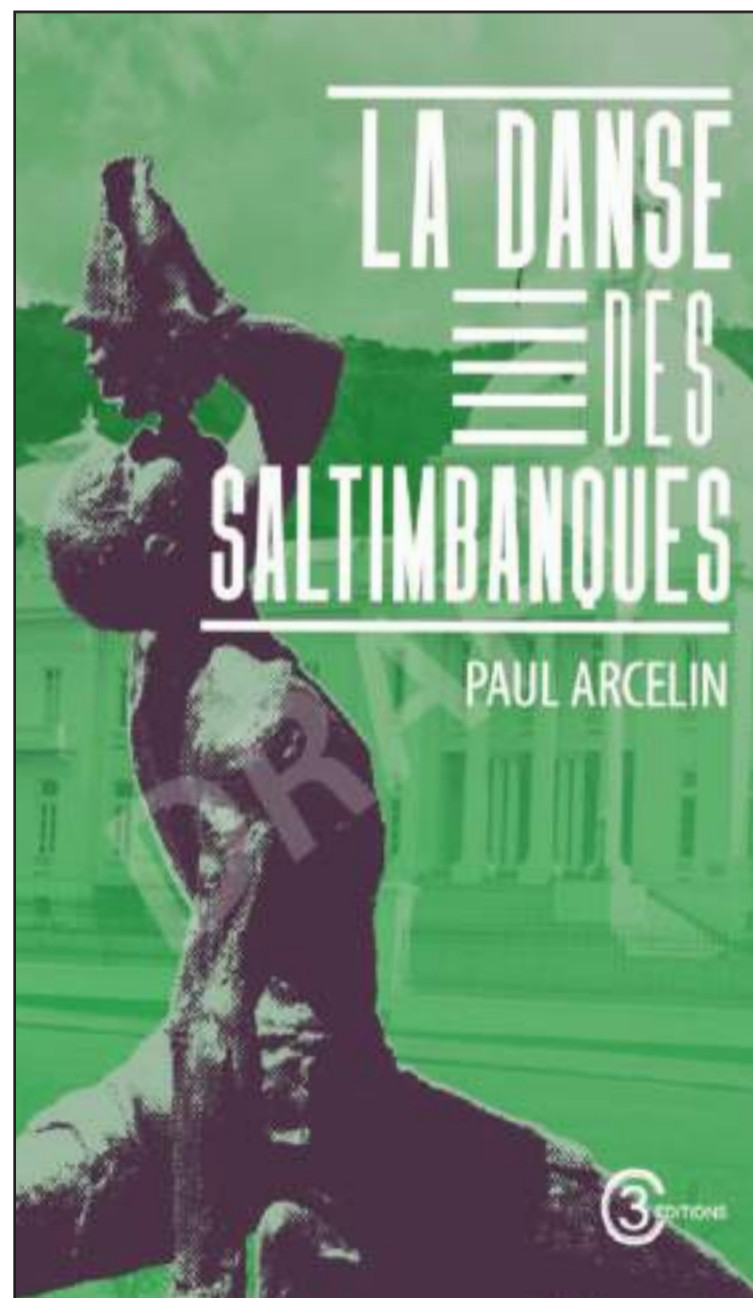
Mise en garde contre un bain de sang en Haïti

Wyclef Jean se joint aux voix qui blâment la communauté internationale, notamment les États-Unis, pour la crise multidimensionnelle dans laquelle est plongée Haïti. À sa façon, il exhorte Washington à prendre des mesures, pour y remédier. Il parle en ces termes : « Nous appelons également les États-Unis à soutenir les demandes du peuple haïtien en faveur d'un gouvernement, qui ne soit pas seulement un exemple de responsabilité, de gestion des ressources, d'intégrité et de transparence, mais aussi un gouvernement capable d'affirmer son contrôle sur le territoire, d'assurer la sécurité des citoyens et de mettre en place un système de gestion des ressources ».

De toute évidence, d'aucuns estiment opportun d'associer Wyclef à Guy Philippe, pour la simple et bonne raison que les deux parlent de la même voix. Ni Philippe, ni l'artiste ne cessent d'évoquer la fin du règne d'Ariel Henry à la primature. Les deux imputent le malheur d'Haïti au « Blanc ».

Δ,Δ°Δ

L.J.



DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Egzakteman 7 jou anvan 7 fevriye, Dr. Ariel Henry toujou opouvwa!

Men sa pa ka kontinye

Selon Konstitisyon peyi nou, Dr. Ariel Henry (Aryèl Anri) te fèt pou kite pouvwa a depi dat 18 novanm 2021, apre l te fè eleksyon. Se egzakteman 4 mwa li te genyen pou l te fè eleksyon epi renmèt pouvwa a bay sitwayen onson sitwayèn pèp la ta chwazi a. Men, msye te konnen trè byen sa l te gen nan tèt li. Li pa t sou kesyon okenn eleksyon. Se pou sa premye bagay li te reyalize se demonte Konsèy Elektoral Pwovizwa a (KEP). Kivedi, depi okòmansman, apre Sen dika anbasadè ki nan CORE Group la te mete l chita nan biwo Premye Minis la, li te konprann li te la avi.

Lane 2021 a pase san eleksyon, lane 2022 a tou. Men nan lane 2023 te pral gen eleksyon, se sa l te di, ke l te menm siyen, selon Kontra 21 desanm 2022 a. Lane 2023 te pral lane eleksyon nèt al kole, dekwa pou l te ka renmèt pou vwa le 7 fevriye 2024.

Vwala ke kounnye a, msye gen 30 mwa sou pouvwa, epi l pa deside fè youn pa Kita youn pa Nago. Kòm si dokiman li te siyen nan dat 21 desanm 2022 a se te youn moso papyè, ki pa vo anyen. Onson, kòm li pa youn mounn de pawòl, li soti pou l pa onore pawòl li fwa sa a ankò.

Men Abraam di sètase ! Fwa sa a, si msye pa gentan ranmase tout vye tchanpan l yo pou l met deyò, y ap mete l deyò kanmenm. Wi, de youn fason onson de youn lòt, se sa j pral fèt. Asireman, msye dwe tande sa k ap tann ni, si l kontinye nan fè tèt di.

Epi Wyclef Jean foure bouch nan kesyon an

Antouka, se pa paske tout mounn ap rele m, voye mesaj sou WhatsApp, nan tèks mesaj epi sou email mwen pou di m : « Èske w tande eskandal neve w ap fè deyò a » ki fè mwen vini ak non Wyclef. Dayè, mwen pa konsidere sa se youn eskandal, menn Wyclef Jean, pa met dlo nan bouch li pou l di sa l gen pou di Aryèl Anri.

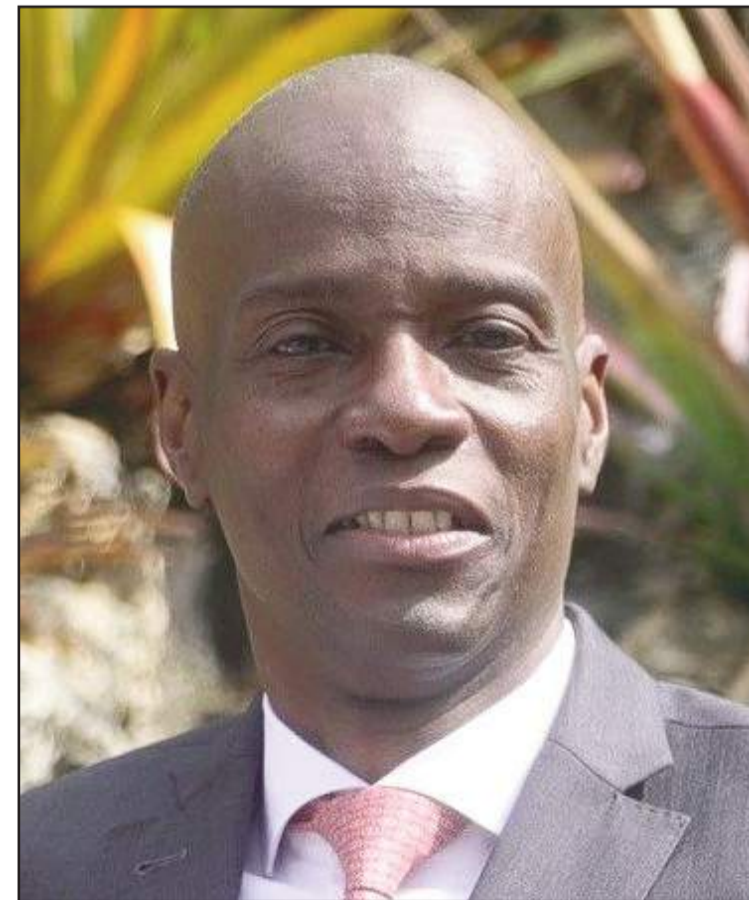
An premye msye lage

youn twit ki ateri nan bwat resepsyon anviwon 3 milyon « followers », kivedi mounn k ap suiv li sou Twitter, ki vin tounen X, nan lang angle. Se ak Dr. Ariel Henry l ap pale. Li di : « I can no longer remain silent. In the interest of all Haitians, resign ASAP from your unconstitutional post as de facto head of state and spare yourself being a war criminal.



Milann Maniga

Go peacefully, so Haiti can avoid the imminent bloodshed, were you to remain » (Tradiksyon an kreyòl : « Dr. Aryèl



Jevnèl Moyiz

Anry, mwen pa ka rete bouch fèmen toujou. Nan enterè tout Ayisyen, se pou bay demisyon w, osi vit ke posibil, nan pozisy-

on enkonstitisyonèl ou ye a, kòm chèf Deta defakto, dekwa pou w pa vin pase tankou youn kriminèl lagè. Ale anpè, pou Ayiti ka chape anba youn beny san nou wè k ap vini, si pou w ta kontinye rete opouvwa toujou »).

Apa de mesaj sa a ke l met deyò, sou X la, Wyclef Jean ekri youn lèt espesyal ke l voye bay prezidan Joseph Biden, avèk kopi adrese a vis-prezidan Kamala Harris ak sekretè Deta Antony Blinken. Li bay anpil presizyon nan lèt la poukisa Aryèl Anri pa ka rete opouvwa toujou.

Nan lèt la, li di youn bagay ki fè anpil sans. Akòz Aryèl Anri opouvwa, « lajenès ki pè di tout eskpwa, lage yo nan gang ». Li di tou : « Se youn

nou byen chè. Li lè, li tan pou pèp Ayisyen reklame dwa yo nan eleksyon lib e libè osito ke posibil ».

Alò, lè n konnen enfliyans Etazini ann Ayiti, Wyclef Jean di : « Se pou Ameriken depeche yo byen vit pou wete Aryèl Anri sou pouvwa a epi apiye pèp ayisyen an k ap mande youn gouvènman responsab, ki pa nan vòl, k ap itilize re sous peyi nan la transparans epi ki ka bay bonjan sekirite ».

Pou fini ak youn lèt ki bay anpil detay, Wyclef ekri : « Kòm youn pitit Ayiti, ki nan dyaspora a, rèv mwen se pou m wè youn Ayiti byen kanpe, kote sitwayen yo ka detèmine lavni yo epi viv anpè, san okenn krent akòz ensekirite. Vizyon mwen gen pou peyi m se pou lajenès vin gen espwa ankò epi ap travay pou met peyi a sou rout pwogrè, epi pou dyaspora a jwe youn gwo ròl nan transfòmasyon an. Malerezman, kè m fè m mal anpil, lè m gen libète pou m investi nan lòt peyi, sòf nan peyi pa m nan. Antan ke sitwayen ki konsène, mwen pa ka fèmen bouch mwen toujou, alò mwen mande w pou w pase alaksyon touswit epi bay sipò ak sa k gen pou fèt la prese prese ».

Kisa nou wè, kisa nou tande ?

Antretan, kisa nou wè k ap fèt, kisa nou tande ? Enben lakay, anndan peyi a, se soulèvman bò isit, bò lòtbò, depi Guy Philippe (Gi Filip) debake nan peyi a nan dat 30 novanm lane pase. Nan 2 mwa sèlman, se prèske tout peyi a ki di yo bouke, yo pa kapab ankò. Kit ou dakò ak Gi Filip, ou pa, fòk nou admèt ke depi okòmansman, li te di sa pou l te di : « Gang pa ka an kontwòl peyi a ». Epi kilès ki responsab ke gang vin blayi toupatou kon sa? Asireman, se Premye minis defakto a. Li pa t adrese ke syon gang yo depi okòmansman, lè yo te vin enstale katye jeneral yo nan Matisan, la a anba bouch Pòtoprens, depi nan dat premye jen 2021, menm anvan yo te ansasinen prezidan Jovnel Moïse (Jovnel Moyiz) youn mwa pita.

Okontrè, Aryèl Anri itilize kesyon gang la, ki blayi toupatou kounnye a, ki kontwole menm 80 pou san (80 %) kapital la, pou l di li pa ka fè eleksyon nan youn sityasyon konsa. Enben, gen mounn ki wè nan jwèt li a. Se li menm menm ki dakò pou gang enstale yo toupatou, dekwa pou l ka

di : « Ak tout gang sa yo, pa gen posiblite fè eleksyon ».

Msye ap kopye sou lòt doktè parèy li a, doktè François Duvalier (Franswa Diva lye), ki te gen non Papa Dòk, epi ki te gen gang ofisyèl pa l, sa pèp la te bay non Tonton-Makout, byen ke ofisyèlman Divalye te rele yo « Volontaires de la sécurité nationale ». Menm nan tan Tonton-Makout, bagay yo pa t osi grav ke jan l ye kounnye a. Men se ak apui Tonton-Makout yo ke Papa Dòk te kenbe pouvwa a avi, menm jan Aryèl Anri konprann avèk gang pa l yo, li ka rete opouvwa avi.

Enben, kout lanbi a bay, se tout repiblik la ki tande son an. Pèp la ap mobilize, adwat agòch pou antreprann revolisyon ki dwe fèt la, avèk apui nou zòt nan dyaspora a. Pèp la pa kapab ankò. Toupatou, nou tande y ap rele **Anmwey, nou bouke !**

Kòm pawòl Levanjil la di : « Mounn ki gen zòrèy pou tande, se pou yo tande ! » Paske se « À peine si les plus justes seront sauvés ! » Alò, kòm mwen di byen souvan : « Pye kout pran devan ! »

TiRenm/

Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com



HAPPENINGS!

Continued from page 1

Western ambassadors in Port-au-Prince, is not only Haiti's Prime Minister, but also exercises the authority of President of the Republic, without any Parliament as a counterweight and a *Cour de Cassation*, as the Supreme Court is called, replete of his own judges. In February of last year, he appointed eight of the 12 justices of that body which had been dysfunctional for more than a year, because it did not have quorum, allowing it to operate.

As it is, Dr. Henry is a dictator, who probably is trying to emulate another MD, François, "Papa Doc" Duvalier, who proclaimed himself President for life, whatnot with a gestapo-like group that went by the lofty names of "Volontaires de la sécurité nationale (Volunteers of National Security)", which were deridingly called *Tontons-Macoute*, the bogeymen, who acted as official gangs for the regime.

Catholic nuns kidnapped and reactions from the whole Catholic hierarchy

Though not as blatant Dr. Duvalier, Dr. Henry is in cahoots with the gangs. Only this past Friday, January 19, in broad daylight, right in the heart of Port-au-Prince, Haiti's capital, six nuns of the Sisters of the Sainte Anne congregation were abducted by armed gunmen who stopped the minibus in which they were travelling. Two other individuals with them, including the chauffeur, were also kidnapped. Reportedly, the kidnappers are asking a ransom of \$3 million for their release.

The Haitian Conference of Religious Order confirmed the abduction, and Pierre-An dré Dumas, bishop of Anse-à-Veau and Miragoâne and auxiliary bishop of Port-au-Prince also, quickly issued a press communique in which he harshly denounced "this latest odious and barbaric act that shows no respect for the dignity of these consecrated women who give themselves wholeheartedly and completely to God to educate and form the young, the poorest and the

most vulnerable of our society."

Moreover, the bishop calls for an end to "these deplorable and criminal practices" and has appealed to "all in Haitian society to join hands to form a true circle of solidarity for the release [of the nuns] and grant them a swift and safe return to their families and communities." Meanwhile, the Sainte Anne congregation announced that all their schools will be closed until the release of the nuns.

On Monday, January 22, a more formal communique was issued by the office of the Port-au-Prince Archbishop together with the Conference of Haitian Religious Order, in which they forcefully denounced "this odious and criminal act as well as all such acts committed in the country." They call on government authorities to assume their responsibility toward the population.

Addressing the abductors, they asked that the kidnapped be released "safe and sound, without condition." And as if they were preaching, they state: "There should be a stop to flouting the inalienable rights of the children of God. There should be a stop to the violation of the rights of the citizens who should be able to freely move about in total security in their own country."

They ask for prayer sessions for the release of the abducted, going further, by suggesting that Wednesday, January 24 (today), be totally consecrated to that and to eucharistic adoration.

The Vatican reacted quickly to the news about the kidnapping of the nuns. The Reuters news agency, reported that on Sunday, January 21, Pope Francis, speaking in Spanish during his weekly Angelus prayer, said, "I have learned with some sorrow of the kidnapping, in Haiti, of a group of people, including six Religious Sisters. In my heartfelt plea for their release, I pray for social concord in the country, and I invite everyone to bring an end to the violence, which is causing a great deal of suffering to that dear population."

As of writing, Tuesday, nothing was heard from the Prime Minister or from any

other official of the so-called Haitian government. This is in conformity with the regime's policy of not denouncing or attacking the gangs. In fact, the heavily armed bandits are considered indirect allies of the Prime Minister, because they represent an excuse for not



Ariel Henry

holding the elections.

Expansion of gang activities under the leadership of Ariel Henry

This is nothing new, for in 2021, the Prime Minister was supposed to hold elections in November of that year, especially since preparation for that had started before the assassination of Jovenel Moïse. But he had pointed to the gangs that took control of Martissant, the southern suburb of the capital, since June 1st, 2021, as making it impossible to hold any election. Indeed, by occupying Martissant, on National Highway No. 2, the gateway to four departments of Haiti's Greater Southern region and of three major cities of the Western department, administratively dependent on Port-au-Prince, the gangs had cut off normal traffic between the capital and 40% of the population. Any driver who dared go through Martissant had to disburse handsomely to the gangs to obtain passage.

Yet, during his 30 months in power, Dr. Henry has not lifted a finger against the gangs in Martissant, who caused some 19,000 families to flee from their homes and find refuge wherever they could, some going as far away as possible from metropolitan Port-au-Prince, to other more secure parts of the country, where they had relatives. And we couldn't believe our ears,

when Emmelie Prophète Milcé, Minister of Justice and Public Security, said she wouldn't dare go through Martissant, and encouraged people who own weapons to use them to protect themselves from the gangs.

As it is, the Ministry of Justice and Public Security, through its minister and the secretary of state for public security, supposedly has oversight of the Haitian National Police. Moreover, the Superior Council of the National Police, which is chaired by the Prime Minister, is supposed to provide strategic guidance in matters of security. Needless to say, the authorities are derelict in their duties.

Since Ariel Henry assumed the leadership of Haiti, on July 20, 2021, thanks to his foreign bosses, the gangs have not only cut traffic from the Greater South to the capital, but having established themselves in Canaan, about 16 miles north of Port-au-Prince, on National Highway No. 1, they have also cut off normal traffic between the capital and the Greater North, embracing part of the Western department and four departments. And Highway No. 3, leading to the Central Plateau and the border with the Dominican Republic is also under gang control. In fact, the 400 Mawozo gang, that had kidnapped 17 Christian missionaries, 16 Americans and one Canadian, in October 2021, operate from their headquarters near Croix-des-Bouquets, on National Highway No. 3. Even closer to Port-au-Prince, on the mountainous road east of the capital, through Laboule, above the tony Port-au-Prince suburb of Pétionville, the gangs have carried some spectacular kidnappings and killings. And, without exaggeration, the United Nations reports that more than 80% of Port-au-Prince and surroundings are under gang control.

Based on the foregoing, it is not far-fetched to say that Ariel Henry counts on the gangs to intensify insecurity nationwide, because as long as insecurity reigns, there's no possibility for elections. That's a recipe for holding unto power, perhaps for life.

Could it be a ruse for total U.S. occupation of Haiti?

After backing Ariel Henry

wholeheartedly, one wonders whether a new aid program of the United States to Haiti may not be a ruse for Uncle Sam to take control of Haiti, without a formal invasion à la 1915. I urge the reading of the editorials in this issue, in French on page 10, and in English on page 11. Editor Léo Joseph made a discovery which is the subject of the editorials. Through the USAID, which has financed various projects in Haiti, over the years, a new project, *VIL*, with the catchy phrase of "Together let's clean the cities," spells its purpose.

Imagine that through the U.S. Embassy in Port-au-Prince, and USAID, the United States has decided to start a project to clean up Haiti's cities that are sinking under the weight of mountains of garbage, with Port-au-Prince being the worst. Interestingly, the project has not started in the national capital, but in Cap-Haïtien the capital of the northern department and in Cayes, the capital of the southern department, which are relatively clean compared with Port-au-Prince. The Americans are taking charge of the municipalities in those two cities, to bring some order, as far as cleanliness is concerned. The market places will be managed by these do-gooders. And from the experience gained, they will fan out to other cities, until they reach Port-au-Prince. Undoubtedly, this was discussed secretly with Ariel Henry, who must have signed the deal.

In our view, Cap-Haïtien and Cayes have been chosen because those cities know almost no gang activities. But let's say that an American involved in the project were to be harmed in anyway, perhaps even be victim of kidnapping, certainly, the U.S. will dispatch soldiers to their rescue. And in no time flat, there would be American soldiers all over the place, leading to an occupation force quietly taking over various Haitian cities. Would Ariel Henry, who has shown himself incapable of even handling garbage collection, be kept in place by his bosses as a front to allow them to do much more, such as mining Haiti's precious metals and tapping the country's petroleum reserves? That could be the main reason for the foreign bosses to have supported Ariel Henry, despite

Continued on page 13

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Les enjeux de la campagne électorale au pays étoilé

Après quelque cinq semaines d'absence d'*HO*, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Heureusement, les lecteurs ne dépendent pas d'un seul organe pour se tenir informés. Il y a à parier que le point de vue de cet organe leur a manqué, les appels que j'ai reçus en témoignent. Heureusement, ceux-là qui avaient été frappés une maladie ou empêchés pour une autre raison se sont disponibles, et nous voilà de retour.

Durant notre absence, il y a eu un éclaircissement dans la campagne électorale américaine, surtout au niveau des primaires républicaines. Ron DeSantis, le gouverneur de la Floride, qui faisait parler de lui comme remplaçant de Donald Trump comme porte étendard du Parti républicain, lors des joutes présidentielles du 5 novembre, a jeté l'éponge, laissant deux candidats républi-



Donald Trump

cains en présence : l'ex-président Donald Trump et l'ancienne gouverneure de l'état de la Caroline du sud et représentant de ce même Trump à titre d'ambassadeur aux Nations Unies.

En effet, dans le cadre des épreuves primaires dans l'état du New Hampshire, le 23 janvier, Donald Trump a démontré sa endurance, en raflant 55 % du vote face à Nikki Haley, qui a scoré avec 43,2 %. Et Trump de dire qu'elle devait se retirer de la course, comme l'a fait DeSantis, qui, en abandonnant la course, a rallié son équipe.

Mais Haley, qui avait dit, auparavant, adienne que pour ra aux primaires de New Hampshire, elle n'entend pas abandonner la bataille, a réitéré sa conviction que la situation est encore fluide, qu'elle continuera dans la course, surtout

qu'en ce mois de février, qui s'approche les primaires républicaines se tiendront dans son état de la Caroline du sud.

Nikki Haley prend ses distances de Donald Trump

D'ailleurs, elle prend des positions opposées à celles de Trump, qu'elle trouve trop radicales. En tout dernier lieu,



Nikki Haley

trois jours plus tôt, soit le 28 janvier, elle a sévèrement critiqué son rival pour sa prise de position extrêmement partisane s'agissant d'un projet de loi visant la sécurité de la frontière sud des États-Unis, pris dans les engrenages du Congrès de puis des mois. Au lieu de considérer la sécurité du pays, Trump ne voit que les avantages politiques à en tirer, accusant le président Biden d'être incapable de sécuriser la frontière. Aussi, encourage-t-il les congressistes républicains, en majorité à la Chambre basse, à continuer à résister contre un compromis bipartisan, qui se fait attendre depuis des mois. Lors d'une entrevue, dimanche, sur « *Meet the Press* » (Rencontre avec la Presse) sur la chaîne NBC, Haley a insisté que Donald Trump voudrait « *qu'ils attendent jusqu'après les élections pour ratifier la loi, tandis qu'il s'agit d'une situation d'extrême urgence, et qu'on ne peut attendre un jour de plus !* »

(Empirant la situation : Au moment de rédiger ces lignes, la nouvelle est tombée comme la foudre. Les républicains, à la Chambre basse, à Washington, entreprennent une action d'« *impeachment* » (mise en accusation) d'Alexander Mayorkas, secrétaire d'État de Homeland Security, l'équivalent de ministre de l'Intérieur, l'accusant d'avoir sus-

cité le chaos occasionné par les hordes d'immigrants qui ont envahi la frontière méridionale des États-Unis avec le Mexique).

Quant à Nikki Haley, elle prend ses distances par rapport à Trump, en ce qui concerne les aux résultats des dernières élections présidentielles, que son rival républicain s'est ingénié à renverser, allant jusqu'à fomenter l'insurrection du 6 janvier 2021, encourageant ses cultistes à attaquer le Congrès. Comme on le sait, l'ex-chef d'État américain est inculpé dans cette affaire et nombre de ses supporters sont emprisonnés, après avoir été condamnés pour leurs actions combien regrettables de cette date, contre des agents de Police et ayant même causé des pertes de vie. Car ils suivaient les mots d'ordre de leur chef suprême, alors toujours président, qui les avaient dépêchés au Capitole, tout en leur disant qu'« *il faudra se battre sans répit, sinon vous n'aurez plus de pays* ». (En anglais : « *We fight like hell. And if you don't fight like hell, you're not going to have a country anymore* »).

Sans le dire, Nikki Haley croit que Donald Trump, déjà sous le coup de plusieurs inculpations, sera, sans doute, condamné et interdit de participer aux élections présidentielles de novembre. Alors, il n'y aura que Haley comme candidate de son parti, probablement face au président démocrate actuellement au pouvoir, et qui est déjà en campagne à sa réélection. Au contraire, Joe Biden a eu une surprise agréable lors des primaires dans le New Hampshire. Bien qu'il n'ait été sur les bulletins de vote à la primaire démocrate, les électeurs ont entrepris une vaste campagne dite de « *write-in* » et ont inscrit son nom sur du papier volant, le mettant en première loge.

Alors, on est à l'attente d'événements, du côté républicain pour savoir à quel candidat devra s'affronter Joseph Biden qui, selon certains, est trop âgé, atteignant son 82^e anniversaire de naissance le 20 novembre prochain. Dire que d'ici novembre, Trump aura atteint son 78^e anniversaire. Alors, si la question d'âge de vient primordiale en ce qui a

trait au choix électoral du président, cette année, Nikki Haley l'emportera, car elle n'aura que 52 ans en novembre.

Que les électeurs se méfient d'une victoire *trumpiste*, dont le nom se rapproche de tromper. N'est-il pas vrai que Biden, pesant bien ses mots, a bien dit qu'un retour de Trump à la Maison-Blanche causera la mort de la démocratie. N'est-il pas vrai aussi que Trump, lui-même, a déclaré qu'il sera dictateur le premier jour de son investiture ? Alors, il changerait d'attitude pour gouverner, selon les normes démocratiques le jour d'après ? Par tes paroles, tu seras jugé, selon les Saintes Écritures !

Comme disait l'autre « *La nation entière est avertie !* »



Jean-Bertrand Aristide

À quoi s'attendre en Haïti à l'échéance du 7 février ?

Il n'a pas été élu, mais installé à la Primature, le 20 juillet 2021, par le syndicat des ambassadeurs occidentaux à Port-au-Prince, où il exerce les rôles de Premier ministre et de président de la République. Selon les normes constitutionnelles, le neurochirurgien Ariel Henry, devenu chef suprême, en Haïti, sans Parlement servant d'équilibre, et disposant de sa propre Cour de Cassation, ayant nommé, au mois de février 2023, huit des 12 membres de la plus haute Cour de Justice au pays, Ariel fait à sa guise.

Puisqu'il n'est pas homme de parole, n'ayant pas organisé les élections de novembre 2021 pour, selon les normes constitutionnelles, transférer le pouvoir à un président élu, n'ayant non plus organisé aucune élection en 2022, à quoi s'attendre de lui, à la veille du 7 février, d'ici une semaine ?

En effet, il avait signé l'Accord du 21 décembre 2022, stipulant que l'année 2023 serait l'année des élections et que le 7 février 2024 aura lieu le transfert du pouvoir au choix fait par le peuple. Or, il n'y a pas eu d'élections en 2023, et c'est lui encore qui l'a dit, qu'il ne saurait avoir de transfert sans élections.

Que compte-t-il faire le 7 février ? Sinon, de préférence, ne devrait-on pas demander que feront ses patrons qui l'ont mis au pouvoir, depuis déjà 30 mois ? Serait-on prêt à constater un scénario du genre 29 février 2004, quand ceux-là qui avaient ramené Jean-Bertrand Aristide au pays, le 15 octobre 1994, sous la protection de 24 000 soldats de l'Oncle Sam, sont revenus l'extirper du pays avec son épouse, ce 29 février-là ? Pourtant, il n'y avait pas eu vraiment de « *kidnapping* », comme les aristidiens prennent un malin plaisir à répéter à qui veulent les entendre, car son évacuation d'Haïti était bien organisée. Il était question de d'évacuer sa famille pour échapper à un bain de sang. Il est opportun de signaler que les beaux-parents de M. Aristide avaient laissé le pays, deux semaines avant lui et son épouse, à destination de Miami, en Floride. Les deux filles du couple présidentiel ayant rejoint



Mildred Trouillot Aristide

leurs grands-parents une semaine plus tard. Puis, M. Aristide et Mme Mildred Trouillot, avec des valises remplies, ont été conduits, à l'aéroport Toussaint Louverture, par Luis Moreno, le second en charge de l'ambassade américaine à Port-au-Prince. L'avion de l'Air Force américaine les attendait pour le trans-

Suite en page 12

SAVE THE DATE

**Annual Dusable Day Gala &
Fundraiser**

Palmer House Chicago

Saturday 3/2/24



www.dusableheritage.com for more info.

Follow us on Instagram and Facebook!

@dusableheritageassociation



EDITORIAL



The “LAVIL” program: Municipal services left to the American Embassy

A dangerous event, that has attracted little attention, has just taken place in Haiti. The *Cities Alliance* has launched the “LAVIL” program, under the slogan “*Ensemble Changeons la Ville*” in Creole “*Ansanm Ann Chanje Lavi*” and in English “*Together let us change the City*.” It’s an initiative of the American Embassy, assuming the responsibility of providing services to Haitian cities, a project funded by the United States Agency for International Development (USAID). Of course, USAID has been funding projects in Haiti for decades, but this is the first time that Washington has decided to replace Haiti’s municipal authorities. It has taken a Prime Minister named Ariel Henry, installed by the international community, who’s totally devoted to foreign interests, for Haiti to be handed over to the United States of America, even for something as basic as cleaning the streets and such things.

The takeover was first launched in Cap-Haitien, the capital of the northern department, as Haiti’s mini states are called, and in Les Cayes, the capital of the southern department. The “LAVIL” project is assuming responsibility for many of the services that are supposed to be provided by the municipalities, with partial funding from the central government. When “LAVIL” takes on complete management of public markets, infrastructure, and their improvement, in addition to stimulating the means to administer and improve infrastructure, with a view to stimulating livelihoods, job creation and municipal revenues, we should think seriously about the consequences of this initiative. For it is extremely serious for the country’s independence and sovereignty! As the saying goes, the one who pays the bills gives the orders. Already, by virtue of external aid offered to Haiti by Washington, many decisions for Haiti are taken by the Americans. Now through the LAVIL project, it’s a takeover of Haiti’s municipalities, further strengthening the stranglehold of the State Department on Haiti’s political and social decisions, particularly as to political choices to be made.

In fact, Haitian citizens were never made aware of the development of the “LAVIL” project, concocted quietly between Ariel Henry and his bosses. Undoubtedly, the de facto Prime Minister is behind this request, not unlike his pleading with the international community to come with an international force to put a stop to the armed gangs that have been created by the PHTK, *Bald-Headed*, regimes themselves, thus depending on foreigners to re-establish security in the country. The neurosurgeon cannot foresee the disastrous consequences of implementing

this initiative. All because he lacks political acumen and diplomatic savvy. Moreover, he’s devoid of any sense of conscience when it comes to managing the affairs of the country.

As it is, the project was not presented to the Haitian people at the outset. The absence of the various Haitian institutions in charge of the municipalities from the discussions regarding various phases of the “LAVIL” project bears witness to the singular surrender of Haiti’s sovereignty to the Americans. Beginning with Les Cayes and Cap-Haitien, it is to be extended to other cities. In the process, the sovereignty of the entire country, abandoned to a foreign state, has been officially launched. This strategy is quite revelatory. Now we know at least one of the reasons for keeping Ariel Henry in the Prime Minister’s office, operating not only as Prime Minister, but also as President of the Republic, notwithstanding repeated calls from almost all sectors for his ejection from power, especially for reasons of illegitimacy and incompetence.

According to the established operational protocol, “LAVIL” works “in dialogue” with municipalities and civil society, in partnership with foundations such as “*Association des volontaires pour le service international*” (AVSI), “*Habitat pour l’humanité Haïti*”, the “*Institute for Housing and Urban Development Studies*”, the “*Institut de formation et de services*”, and non-governmental organizations (NGOs) funded by USAID.

While the country’s leaders remain silent on the LAVIL project, the foreigners in charge at all levels bring some clarifications. For example, Maram Talaat, interim director of USAID/Haiti, said: “. . . *the LAVIL project will help the selected local authorities to provide better services to their constituents and improve the quality of life for their inhabitants.*”

As for Eric Stromayer, the Chargé d’Affaires of the American Embassy in Haiti, he declared that “*LAVIL offers Haitians hope and the opportunity to prosper by strengthening the capacity of municipalities to improve living conditions and create sustainable conditions for all.*”

Another member of the LAVIL project promoters, Virginijus Simkevicius, “*European Commissioner for the Environment, Energy and Sustainable Development*,” emphasized: “*The LAVIL program brings hope to the municipality of Les Cayes, tackling local revenue and urban planning issues. Working closely with the authorities, we expect the program to boost the local economy by improving municipal services. Its potential extension to other cities offers a unique opportunity to replicate success and create a lasting impact on a national scale.*”

While high-level foreign representatives were on hand to introduce the program to the public, representing the Haitian government were a few municipal officials who were given the opportunity to comment. For example, Nelson Deshommes, Director of Communications for the Cap-Haitien municipal administration stated: “*In Cap-Haitien, one of our main challenges is to increase tax revenues to finance local needs, which amount to 1.5 billion gourdes for nearly 200 activities in the Communal Development Plan. We look forward to significant support from LAVIL for this essential tax mobilization.*”

Mr. Deshommes is delighted with the benefits that the LAVIL program will bring to a sector that is beyond the capacity of Haitian municipalities — waste management. He also drew attention to the creation of a waste management system, thanks to the funding provided by this project.

With these considerations in mind, it is appropriate to point out some extremely serious facts, in particular the motives behind this expression of generosity towards the Haitian municipalities. Clearly, the American Embassy’s decision to take charge of our cities is far from being the result of a positive reflection. It is inspired by the failure of our leaders.

Over the past forty decades, the diplomatic community and all the countries represented in Haiti have witnessed the gradual deterioration of public services in Haiti’s cities, especially in Port-au-Prince, as well as the lack of skills of public servants at all levels of administration. This process, which began under the administration of François Duvalier, is the result of two decisions taken by the dictator.

Every year, thousands of revelers from the rural areas of the country’s ten departments were forcibly trucked to the capital for the September 22nd celebrations, the date of the dictator’s seizure of power. Abandoned by the transporters who drove them to the capital, most of them opted to take up residence in the country’s largest city, creating the ghettos surrounding Port-au-Prince. This anarchic emigration to the Haitian capital introduced a new generation of citizens, totally ignorant of city life.

On the other hand, the suspension of the teaching of “*Civic Instruction*” in Haiti’s elementary schools has given rise to a new class of citizens deprived of any sense of patriotism, and more apt to behave like mercenaries towards the motherland. It’s no wonder that not attending to their duties, today’s senior civil servants are sinking into all sorts of excesses.

It seems that the prevailing in salubrity in Haiti’s cities, most notably of the capital, has caught the attention

of foreign embassies, to the point of prompting the Americans to launch this initiative, trying to come to the rescue of their own de facto Prime Minister who has failed so miserably, even in cleaning the streets of trash during his 30 months in power.

Former diplomatic representatives stationed in Port-au-Prince well remember the exemplary cleanliness of Haiti’s municipalities in the 1930s, 40s and 50s. Under the “*Service de la voirie*,” (Administration of the Roads and Waterways, and Garbage Removal), then staffed by competent civil servants, street cleaning was carried out regularly, early in the morning, according to the schedule set by the Service d’hygiène (Hygiene Service), whose agents scrupulously ensured that garbage of all kinds aren’t dumped in the nooks and crannies of the capital. The same was true for all the outlying cities and towns. Under Dr. Duvalier’s regime, however, responsibility for municipal cleaning and hygiene was entrusted to the institution known as the “*Service national de gestion des résidus solides*” (French acronym SM CRS.) Since the elimination of the sanitation agents, cesspools have accumulated in strategic corners of Port-au-Prince, as well as in other towns in Haiti.

To put it plainly, the “LAVIL” program is a response to incompetence at many levels of public administration. And the incompetence is fully on display, with the lack of hygiene visible in Haiti’s cities. This is why the diplomatic world, through the US embassy, has decided to intervene, first and foremost, at the level of the municipalities, before tackling other sectors of public administration.

In the final analysis, the “LAVIL” program is a “*stop-gap solution*”, the disastrous consequences of which will soon become apparent. A wise recommendation to Ariel Henry’s bosses is to do their utmost to have him disappear from the Prime Minister’s office before February 7. Especially since virtually the entire country seems to be lining up behind the former Army officer and Police commander Guy Philippe, who has called for “*Revolution.*”

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
Y 11435-6237 tel.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

HAÏTI	ÉTATS-UNIS
1000 \$/an	1200 \$/an
500 \$/an	600 \$/an
250 \$/an	300 \$/an
125 \$/an	150 \$/an
62 \$/an	75 \$/an
31 \$/an	37 \$/an
15 \$/an	18 \$/an
7 \$/an	9 \$/an
3 \$/an	4 \$/an
1 \$/an	1 \$/an
0 \$/an	0 \$/an

Nom/Prénom: _____
 Adresse/Correspondance: _____
 Ville/Pays: _____
 Tél. (Country/Continent) _____

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Suite de la page 8

porter sur le continent africain, à Bangui, République Centrafricaine.

Ariel Henry, pourra-t-il bénéficier de pareils accommodations, tandis que tout le

pays se révolte contre lui ? Et l'on se demande quelle serait la mission de Guy Philippe dans ce nouveau scénario ? À se rappeler qu'il avait joué un rôle similaire en 2004. Car le mouvement rebelle, pour ne pas dire révolutionnaire, s'

étend depuis son arrivée au pays, le 30 novembre dernier, après son incarcération de six ans, dans une prison fédérale américaine, ayant bénéficié de trois ans de sursis d'une condamnation de neuf ans, pour son implication dans le trafic

de drogue et le blanchiment d'argent.

Quoiqu'on dise, on est à la veille de grands événements en Haïti. Et c'est le dicton créole qui me vient à l'idée : « *Pye kout pran devan !* » (Que ceux qui n'ont pas les moyens de

leur déplacements vident les lieux sans tarder).

Et nous vous suggérons la lecture de la colonne en anglais HAPPENINGS.

Pierre Quiroule II

c/o raljo31@yahoo.com

ARIEL HENRY MULTIPLIE LES MESURE CONTRE LA BSAP Mais a-t-il les moyens de sa politique ?

Après la révocation de Jeantel Joseph, l'unanimité n'est pas faite au sein de la commission

Suite de la page 1

istiques officielles, ce corps militaire possède des effectifs qui ne dépassent pas 2 000 hommes, des sources non crédibles font état de 25 000 membres.

Le gouvernement s'est mal pris pour former la commission

Dans les milieux proches des militaires, parmi lesquels des membres ont été choisis pour former la commission désignée pour remplacer Jeantel Joseph, le mécontentement bat son plein. Certains membres de la Police ont même boudé la nomination dont ils ont été l'objet.

En effet le mécontentement constaté semble avoir été occasionné par le fait que leur nomination ait été faite sans les consulter. Il semble aussi par solidarité, certains militaires et policiers sont mécontents de la manière dont le pouvoir traite les militaires en général, y compris les policiers. Les mécontents font passer leurs revendications, surtout salariales et sociales.

Le mécontentement qui gronde au sein de la BSAP est alimenté par les mêmes raisons qui irritent les mécontents de la

Police. Il est suscité par l'indifférence affichée par les décideurs concernant les policiers, dont la vie n'a aucune importance, laissant des membres de l'institution à la merci des bandits qui les massacrent, sans que soit lancée une quelconque action punitive contre les assassins. Les mécontents disent que le gouvernement, par le

nifestant contre les injustices qu'on leur fait subir.

La BSAP en guerre contre Ariel Henry

La révocation de Jeantel Joseph n'a toujours pas donné les résultats escomptés. Puis que les hommes que ce dernier dirigeait lui sont restés fidèles. Sur tout que, après la mise en dis-

D'autres manifestations des agents de la BSAP se sont produites encore dans les rues de Ouanaminthe et de Hinche, ainsi qu'à Petit-Goâve, pour manifester leur mécontentement contre le Ariel Henry.

À Petit-Goâve, aujourd'hui mardi 30 janvier, des Petits-Goâviens, armés de machette, de pierres et d'autres objets hétéroclites, ont tenu à se soulever contre des policiers envoyés pour les gazer aux fins de la disperser.

Une autre mesure contre les agents de la BASAP

Ariel Henry croit devoir hausser encore le temps contre la BSAP. Il a pris, aujourd'hui encore, une mesure, que d'autres déclarent « *sans précédent* », interdisant aux agents de la Brigade de sécurité des Aires Protégées de circuler avec des armes à feu et en uniforme nulle part sur le territoire national, à partir du 29 janvier. Cette information a été transmise publiquement dans un communiqué.

Les autorités ont lancé cette mise en demeure, disant que tout contrevenant à cette directive serait puni sévèrement, ajoutant, de surcroît, que cette mesure a pour objectif de ren-

forcer la sécurité sur tout le territoire national, en sus de réguler la détention des armes à feu, le gouvernement a annoncé une mesure sans précédent aujourd'hui, interdisant à tous les agents de la Brigade de Sécurité des Aires Protégées (BSAP) de circuler avec des armes à feu et un uniforme sur le territoire national à partir du 29 janvier. Cette décision a été communiquée dans une note de presse diffusée hier lundi.

Les autorités ont souligné que tout contrevenant à cette nouvelle directive serait sévèrement sanctionné. Cette annonce intervient dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité nationale et à réguler l'utilisation des armes à feu dans le pays.

Le gouvernement a également émis une invitation urgente à tous les employés de la Brigade de Sécurité des Aires Protégées à se rendre au bureau du Ministère de l'Environnement le plus proche pour se faire recenser. Cette démarche vise probablement à mettre à jour les informations sur les effectifs et à assurer une gestion plus efficace des ressources humaines au sein de l'Agence Nationale des Aires Protégées.



Jeantel Joseph

mais les hauts gradés de l'institution prétendent valoriser leurs vies, seulement quand le pouvoir est mal pris et a besoin d'eux pour faire leur sale besogne. Ils disent que les dirigeants n'ont même pas froid à l'œil pour envoyer des policiers affronter des agents de la BSAP entrés en rébellion ma-

ponibilité de ce dernier acte, qu'ils considèrent comme « *une persécution* » de leur part, ils disent qu'ils n'entendent pas rester les bras croisés. Aussi ont-ils manifesté, d'abord à Ouanaminthe, ensuite à Hinche pour dire que la révocation de Jeantel Joseph ne passera pas.

HAÏTI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

WWW.HAÏTI-OBSERVATEUR.CA

HAPPENINGS!

Continued from page 7

ite his overall nullity.

However, things may not go as planned, especially since

Guy Philippe, this former Haitian Army officer and also of the Haitian National Police which was inaugurated in January 1995, was sent back to Haiti on November 30, last

year. After serving six years of a nine-year sentence in a federal jail for drug trafficking and money laundering, this same guy who started the revolt in 2003, which culminated in the

fall of President Jean Bertrand Aristide on February 29, 2004, has called for "revolution" to get rid of the gangs and of Ariel Henry. He has been acclaimed as a hero by large crowds of people of all ages.

One wonders what game is the international playing. No matter what, to us, it's clear

that 2024 promises to be very chaotic. Perhaps the Kenya-led multinational force approved by the U.N. Security Council, still under review by Kenya's Supreme Court which promised a final decision this Friday, January 26, may not arrive in time to save Ariel Henry.

RAJ, at raj31@yahoo.com



Brooklyn Dreams Charter School (K-8)

259 Parkville Avenue
Brooklyn, NY 11230-1310
BrooklynDreamsCharterSchool.org
718-859-8400

Brooklyn Excelsior Charter School (K-8)

856 Quincy St
Brooklyn, NY 11221-3612
BrooklynExcelsiorCharterSchool.org
718-246-5681

Brooklyn Scholars Charter School (K-8)

2635 Linden Blvd
Brooklyn, NY 11208-4907
BrooklynScholarsCharterSchool.org
718-348-9360

Riverton Street Charter School (K-8)

118-34 Riverton Street
St. Albans, NY 11412-4024
RivertonStreetCharterSchool.org
718-481-8200

AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-25 se clôturent le 1 avril 2024 à 17h00. Les formulaires de demande d'inscription peuvent être obtenus en contactant l'école. Si le nombre de demandes reçues pendant les inscriptions dépasse le nombre de places disponibles, un tirage au sort sera nécessaire. Le tirage au sort, si nécessaire, aura lieu en direct aux dates suivantes :

- Brooklyn Dreams Charter School – 3 avril 2024 à 9:00
- Brooklyn Excelsior Charter School – 3 avril 2024 à 10:00
- Brooklyn Scholars Charter School – 3 avril 2024 à 11:00
- Riverton Street Charter School – 3 avril 2024 à 14:00

Les demandes reçues après la clôture des inscriptions seront acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi pour les places restantes. Des listes d'attente seront constituées en conséquence.

AVIS SUR LA POLITIQUE NON DISCRIMINATOIRE À L'ÉGARD DES ÉTUDIANTS

Les National Heritage Academies ne pratiquent aucune discrimination et ne limitent pas l'admission d'un élève sur quelque base illégale que ce soit, y compris sur la base de l'appartenance ethnique, de l'origine nationale, de la couleur, du besoin de services d'éducation spéciale, du sexe, du genre, du handicap, des capacités intellectuelles, des mesures de réussite ou d'aptitude, des capacités sportives, de l'origine, de la croyance, du genre, de la religion ou de l'ascendance. Une école ne peut exiger aucune action de la part d'un élève ou d'une famille (comme un test d'admission, un entretien, une rédaction, la participation à une séance d'information, etc.) pour qu'un candidat reçoive ou soumette une demande d'admission à cette école.

Injections, tests, examens médicaux et fractures.

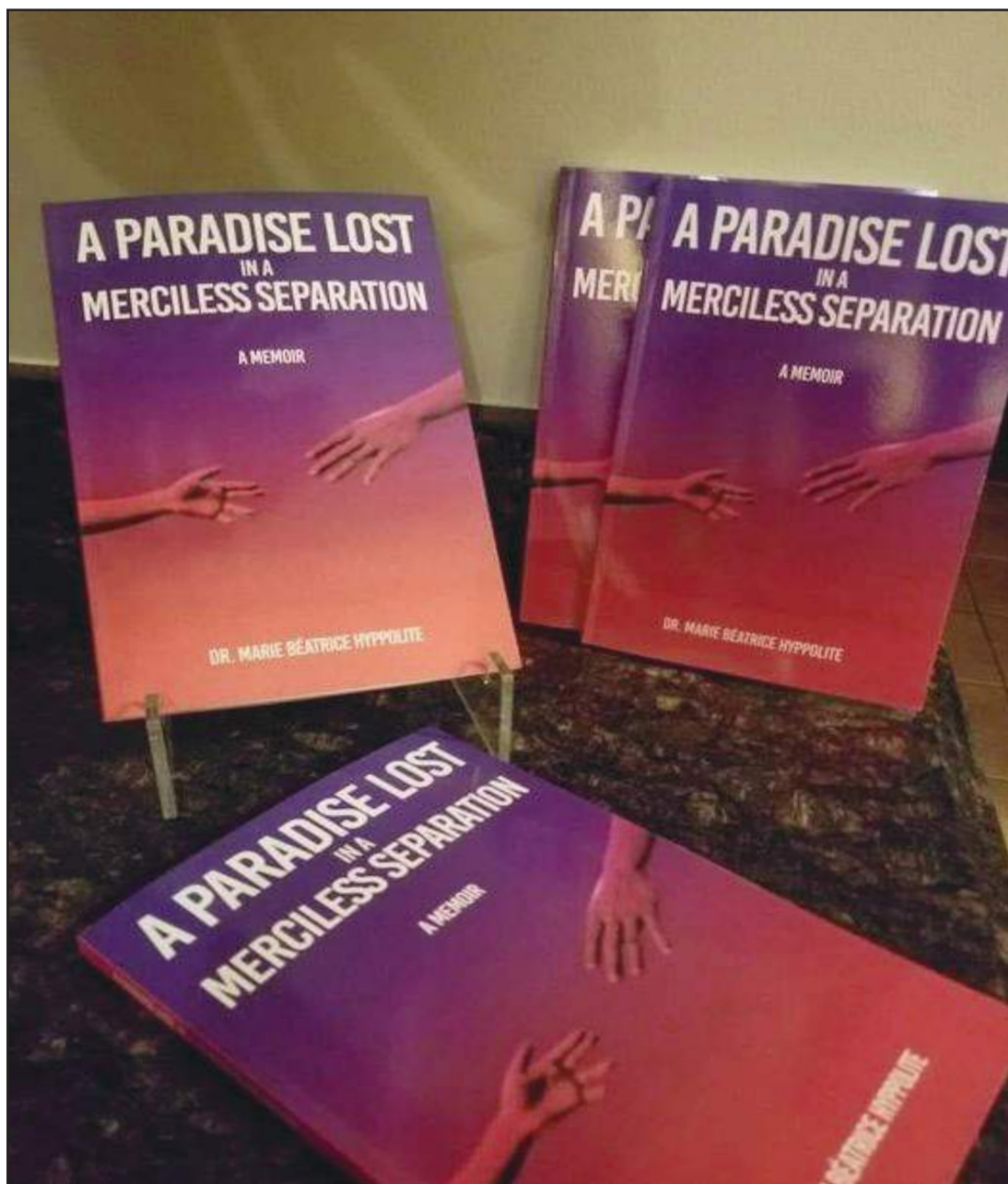
C'EST LA VIE.

Inscrivez-vous maintenant pour vous assurer que tout soit couvert par votre assurance-maladie à partir de 2024.



nystateofhealth.ny.gov

(855) 355-5777





PLACER 2024 SOUS LE SIGNE DE LA RUPTURE

Le pays et le football haïtien n'en peuvent plus de la mauvaise gouvernance

Par Ricot Saintil

La situation dans laquelle se trouve Haïti, où les acteurs politiques n'arrivent pas à prendre de la hauteur pour trouver une solution haïtienne à la crise multiforme qui détruit de façon vertigineuse le pays, n'est pas différente de celle qui ronge le football haïtien, en grande difficulté depuis sa prise en charge par le Comité de normalisation en janvier 2021. La ressemblance est frappante ! Ceux qui sont au pouvoir en Haïti depuis l'assassinat de Jovenel Moïse, ne voient pas la nécessité d'agir avec les acteurs de l'opposition pour aborder ensemble de manière sérieuse les grandes préoccupations de l'heure. Ils se cachent derrière le « blanc » qui les soutient pour garder le pouvoir, sans aucune volonté manifeste, de freiner la machine infernale de l'insécurité, de rendre disponible le carburant dans les pompes, d'assurer la réouverture des classes et de travailler pour un retour à l'ordre constitutionnel. De la même manière, les responsables de la Fédération Haïtienne de Football, n'estiment pas nécessaire de s'asseoir avec les dirigeants du football haïtien, en vue d'enclencher le processus électoral. Ils se cachent derrière la FIFA qui les a nommés, jouant l'usure du temps, sans accomplir la mission pour laquelle, ils ont été choisis, se disant probablement qu'ils sont au poste indéfiniment. Ces deux lieux de pouvoir sont traversés par une logique de dépendance par rapport au « blanc » et par un mépris pour les acteurs, pour et avec lesquels ils sont censés agir. Résultats, le pays s'enfoncé dans le chaos, avec la prolifération des foyers de gangs, des assassinats et exécutions sommaires. Ainsi, plusieurs questions s'imposent, les Haïtiens sont-ils capables d'agir seuls ?

Peuvent-ils se mettre ensemble, au nom des intérêts supérieurs du pays ? À la lumière du travail du Comité de normalisation, essayons de comprendre ces interrogations.

Les Haïtiens, dit-on, sont victimes de la « *blancomanie* », ils ont la phobie du Blanc. L'histoire d'Haïti est traversée par une relation de dépendance, par rapport à l'étranger, orchestrée par les plus hautes autorités de l'Etat. Ces dernières années, les responsables de l'Etat haïtien, tirent leur pouvoir des « *Blancs* », pour lesquels ils agissent au détriment de la population. L'avènement du PHTK à la magistrature suprême de l'Etat, a consacré l'ingérence à outrance de l'impérialisme dans la vie politique du pays, qui s'arroge le droit de désigner nos dirigeants, en dehors de tout cadre légal. Gérard Latortue, en 2004, et Ariel Henry, en 2021, sont des exemples vivants. Ce dernier est sorti de nulle part pour se retrouver comme Premier ministre tout puissant de la transition. Le dernier, nommé par Jovenel Moïse avant d'être assassiné, a bénéficié d'un simple tweet de Mme Lalime pour le confirmer comme Premier ministre. Dès lors, sans mandat, il dirige le pays au détriment des intérêts supérieurs de la nation, devant son pouvoir au Blanc, non au peuple haïtien. Le support de celui-là vient, depuis quelques temps, une armure de protection pour les dirigeants qui n'ont de compte à rendre au peuple haïtien pour lequel ils sont censés travailler. Cette même logique d'action, traverse aussi le football haïtien depuis tantôt deux ans. Le Comité de normalisation, nommé et mandaté par la FIFA, au lieu de travailler conjointement avec les dirigeants des clubs de football pour le bien des joueurs et du jeu, décide de jouer au plus malin, réduisant le football local à sa

plus simple expression, et surtout en n'ayant pas accompli la tâche principale pour laquelle il a été choisi. Comme Ariel Henry, qui enfonce le pays dans le chaos, mais qui se cache derrière le soutien du Blanc, les membres du Comité de normalisation se cachent derrière la FIFA pour faire disparaître le football des jeunes dans le pays, et envoyer au placard des milliers de joueurs de football qui ne pratiquent pas leur art depuis tantôt deux ans.

Dans les deux cas, il est impératif que les victimes fassent entendre leurs voix pour changer la donne. Il est évident qu'aujourd'hui, Ariel Henry et son gouvernement, ont mis le pays à genoux. La réalité, sans équivoque, n'est pas sous contrôle. Du côté du gouvernement en place, il n'y a jamais eu une volonté de travailler au bien-être du plus grand nombre. Le locataire de la primature n'a accordé aucune importance aux forces vives du pays. Les différentes propositions, qui ont été faites, pour remettre le pays sur les rails, n'ont pas été entendues. Aujourd'hui, c'est le règne de l'impunité, de l'assassinat, du kidnapping, et surtout de la suprématie des gangs qui dictent leurs lois en frontement. Les malfrats élargissent, non seulement leur territoire, en multipliant les zones de non-droit, mais aussi, décident, avec la complicité des hommes politiques et d'affaires, le rythme de fonctionnement du pays.

Et nous voici, aujourd'hui, coincés de toute part, sans pouvoir vaquer librement à nos activités ; et nos enfants sont contraints de rester à la maison, malgré, le début de l'année scolaire 2022-2023. Donc Ariel Henry et son gouvernement ont échoué. Il n'y a aujourd'hui aucune possibilité de cohabitation avec ce régime, qui doit tirer sa révérence, se lon la population haïtienne. Malgré

les manifestations pacifiques et violentes, Ariel Henry et son équipe sont encore en poste, grâce à l'appui de l'étranger. Pour le Comité de normalisation, la lecture n'est pas différente, il a échoué. Depuis plus de trois ans, il n'y a plus de football de jeunes dans le pays, le sport roi est à l'arrêt, les sélections sont aux abois, les joueurs et les entraîneurs sont au chômage, l'environnement du football haïtien est dévasté.

Le pays doit inévitablement s'affranchir de la domination du « *Blanc* » pour frayer son propre chemin et prendre la voie du développement durable. Le football haïtien doit sortir de la dépendance économique de la FIFA. L'affranchissement du pays et du football de la domination des puissances étrangères passe nécessairement par l'avènement d'hommes et de femmes nouveaux ayant le sens des responsabilités et habités par la volonté de servir leur pays. L'étranger doit devenir un partenaire avec lequel on discute, on échange, on négocie, mais plus jamais un décideur. La FIFA doit également devenir, pour le football haïtien, un partenaire qui joue son rôle de garant de ses associations membres, non un tyran qui agit comme bon lui semble, à partir de ses propres lois, sans tenir compte des réalités locales de ses associations. Parce que, de toute évidence, l'ingérence du Blanc, dans la vie politique d'Haïti, n'a fait que fissurer le tissu social, déchirer les liens sociaux et polariser l'échiquier politique. L'intervention de la FIFA, surtout dans le football haïtien, en 2020, dans le mépris le plus flagrant des membres du Comité exécutif d'alors et des dirigeants de clubs, a replongé le football haïtien dans ses moments les plus sombres. En somme, les agissements des étrangers, en Haïti, que ce soit dans la politique ou

dans le football, ont fragilisé davantage la situation, au lieu de l'améliorer.

Tout compte fait, notre vulnérabilité de peuple nous oblige à développer des relations de toutes sortes aux pays étrangers. Haïti a besoin de l'appui de la communauté internationale, certes, pour l'aider à se construire et pour l'aider à reprendre en main son destin de peuple libre, précurseur de la liberté pour tous. Néanmoins, il revient aux dirigeants du pays (les élites) de mettre de côté leurs intérêts mesquins, pour privilégier ceux, supérieurs, de la nation. Dans le cas contraire, l'état de pourrissement, dans lequel nous nous retrouvons présentement fait de nous un cadavre en décomposition, qu'il faut à tout prix inhumer. Le football haïtien est beaucoup trop dépendant de la FIFA, qui dispose d'un droit de veto comme ça lui chante. La Fédération haïtienne de football (FHF) n'a pas les moyens financiers pour développer sa discipline à grande échelle, il lui faut indubitablement l'appui conséquent de l'Etat pour y arriver. Dans la lignée de ce qui doit être fait, pour redonner au pays une image digne de son histoire et permettre au football de redorer son blason, nous sommes confrontés à l'urgence du temps, l'urgence politique, de mettre les gangs hors d'état de nuire et de rétablir l'autorité de l'Etat. Le football également est en état d'urgence. Il faut, à tout prix, lui redonner la place qu'il occupe dans le cœur des joueurs, des entraîneurs, dirigeants et supporters, en relançant les activités sportives. En somme, il faut obligatoirement que d'autres dirigeants succèdent au Comité de normalisation pour conduire la famille du football vers les élections devant aboutir à la prise en charge du football par un Comité exécutif élu. **R.S.**